

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



Unité – Travail - Progrès

PRIMATURE

MINISTRE DU PLAN, DE L'ECONOMIE
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

**ALLOCUTION
PRONONCEE PAR MONSIEUR MAHAMAT ALI HASSAN
MINISTRE DU PLAN, DE L'ECONOMIE ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE**

AU

QUATRIEME FORUM DE HAUT NIVEAU SUR L'EFFICACITE DE L'AIDE

Busan en Corée du Sud, du 29 novembre au 01 décembre 2011

**Monsieur le Président ;
Mesdames et Messieurs en vos différents titres et
qualités ;**

Permettez-moi tout d'abord d'adresser, au nom du Gouvernement de la République du Tchad nos sincères remerciements au pays hôte et à tous les organisateurs pour l'initiative prise et les efforts multiformes déployés pour la tenue de ce 4^{ème} Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide.

Je voudrais aussi vous remercier de m'avoir permis de prendre la parole pour exprimer le point de vue de mon pays au cours de cette réunion qui revêt, à nos yeux, une grande importance. Ces assises offrent également l'occasion de rappeler les enjeux du financement efficace et innovant de l'aide pour le Développement économique et social de nos pays, pour la plupart en voie de développement.

Il me plait de rappeler que mon pays, le Tchad, a été parmi les premières nations à se féliciter de l'aboutissement du processus enclenché depuis le consensus de Monterrey (2002) relayé par la Déclaration de Paris (2005) sur l'efficacité de l'aide et de l'Agenda d'Accra pour l'Action (2008) pour les normes uniformes en vue d'augmenter les niveaux du flux d'aide et jeter les bases de nouvelles stratégies de financement du développement, mais aussi et surtout réaffirmer la nécessité de renforcer la solidarité internationale dans l'optique de promouvoir une vie meilleure et plus harmonieuse pour tous.

Aussi, me permettez-vous de relever les principaux résultats de l'enquête intégrée pour l'année 2011 au Tchad. De manière générale, les conclusions de cette enquête montrent la prépondérance relative de l'aide humanitaire (51%) dans l'aide publique au développement (APD) qui se décline essentiellement en aide-projets et non en appuis budgétaires comme fortement souhaité par le Gouvernement. Cette aide paraît inadaptée au contexte tchadien, compte tenu de la taille de sa population et de l'incidence de la pauvreté. Par habitant, cette aide n'est que d'environ 50 USD et donc faible comparativement à d'autres Etats à faible revenu. Les principales raisons identifiées sont, entre autres, la faiblesse de l'analyse sociologique du contexte, et des capacités statistiques et de suivi, la trop longue durée d'instruction

des projets, le déficit dans la prise en compte de l'expertise nationale, les agenda divergents des parties impliquées, la complexité de la situation du pays, le caractère de l'aide "conduite par l'extérieur", notamment humanitaire, des insuffisances dans la mise en œuvre de notre Stratégie Nationale de Réduction de la pauvreté dont nous préparons la troisième génération.

Cependant et en dépit de la crise financière internationale, beaucoup d'efforts ont été déployés notamment avec l'appui de nos partenaires pour assurer la stabilité politique du pays, lancer un ambitieux chantier de réformes structurelles et réorganiser son économie avec un accent particulier sur la résolution des problèmes sociaux, du développement des infrastructures, de la sauvegarde de l'environnement ou encore de l'amélioration de la gouvernance. Malheureusement, ces efforts risquent d'être hypothéqués par un certain nombre des facteurs.

D'abord, le Tchad n'a toujours pas bénéficié comme d'autres pays, du processus d'allègement de sa dette, le privant ainsi d'une source importante de revenus, susceptible de contribuer à réduire l'incidence de la pauvreté.

Par ailleurs, le Tchad héberge toujours sur son territoire des centaines de milliers de réfugiés consécutivement à la crise de Darfour pour la plupart d'entre eux et leur apporte assistance de tous ordres, tout en continuant à subir les conséquences des aléas climatiques et de la dégradation de l'environnement comme l'atteste entre autres, la disparition progressive du Lac-Tchad dont dépendent des centaines de milliers de personnes de diverses nationalités.

De plus, depuis les événements survenus en Lybie, avec laquelle le Tchad partage une longue frontière commune, il fait face à un afflux massif de ses ressortissants résidant dans ce pays et dont le nombre est estimé à plus de trois cent mille sans compter les ressortissants d'autres pays africains qui ont franchi notre frontière en même temps qu'eux. La poursuite de cet exode, incline à penser que la sécurité de nos compatriotes dans ce pays reste précaire.

Cette nouvelle situation constitue pour nous un réel sujet de préoccupation du fait de ses répercussions économiques et sécuritaires et doit interpeller nos partenaires.

Pourtant cette question a été du reste rappelée avec force par le Président de la République S.E.M. IDRIS DEBY ITNIO lors de son adresse devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre dernier.

Les questions sus évoquées, obligent à penser que la consolidation de la paix, condition sine qua non pour l'optimisation de l'impact de l'aide, ne saurait être dissociée de la résolution des problèmes des autres pays voisins qui constituent la véritable origine de ces instabilités.

Mesdames, Messieurs

Sur le plan de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, il y a lieu de reconnaître également que le dispositif d'allocation de l'Aide Publique au Développement basé sur des prérequis difficiles à honorer n'a pas donné les résultats escomptés.

Du reste, il est clair que nos partenaires au développement n'ont pas pu tenir totalement leurs promesses. En effet, un décalage important subsiste entre toutes les promesses faites lors des différentes rencontres et l'effectivité de l'aide espérée et, cela au détriment de nos pays.

Cet écart souvent observé entre les engagements pris, tant en volume d'aide qu'en de délais de décaissement est indéniablement source de difficultés pour nos pays et nous amène à nous interroger sur la pertinence même des mécanismes existants, en particulier dans le domaine du suivi de l'aide publique au développement.

C'est pourquoi, nous sommes convaincus qu'il nous faut explorer d'autres approches. Celles-ci ne peuvent être basées que sur une mise en œuvre d'un réel partenariat impliquant une participation plus active des pays récipiendaires eux-mêmes.

Au Tchad, nous nous réjouissons d'avoir formalisé une plateforme de concertation entre les partenaires techniques et financiers au Tchad et le Gouvernement afin de mieux fluidifier nos rapports en vue d'apporter des réponses aussi rapides que communes à nos problèmes tout comme nous avons institutionnalisé le dialogue entre le secteur public et le secteur privé.

Mesdames, Messieurs

Je voudrais aussi appeler l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de tenir compte de la situation spécifique des pays du g7+, dont les besoins sont encore plus accrus.

C'est pourquoi le Tchad, membre de ce groupe, tout en réaffirmant son adhésion au New Deal pour l'engagement international dans les Etats fragiles (g7+), sollicite bénéficiaire de l'Accord « Compact » des Nations Unies afin de faire face à ces obstacles qui entravent son développement, tout en appuyant la position de l'Union africaine et de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Aussi le Tchad réitère-t-il sa demande en matière de :

- ✓ renforcement des capacités politiques, humaines et des institutions nationales en vue de prévenir et de gérer les chocs internes et externes tels que les catastrophes liées aux activités humaines, à la crise de la dette et de la crise financière ;
- ✓ renforcement des partenariats internationaux en vue de satisfaire ses besoins et d'établir la preuve des progrès réalisés;
- ✓ la création d'un processus d'allégement de la dette plus automatique, plus rapide, exhaustif, transparent et impartial.

Il va sans dire que cela ne saurait se faire sans la prise en compte de l'objectif de paix, de sécurité et de justice sociale que j'exhorte nos partenaires à faciliter et à consolider davantage.

Une attention particulière doit être également accordée au déficit d'image dont souffrent nombre de pays dits fragiles et dont les conséquences sont la prépondérance de l'aide à court terme et de la dimension humanitaire de cette aide au détriment d'un réel appui sur le long terme, seul à même d'impulser un réel développement.

Par ailleurs, l'actualité dans le monde et particulièrement en Afrique nous contraint à accorder la priorité la plus élevée à l'avenir de la jeunesse et singulièrement à la question de l'emploi qui constitue aujourd'hui le ferment de graves troubles sociaux et une source potentielle d'instabilité politique.

Mesdames, Messieurs

Je ne voudrais pas dire que nous, dirigeants des pays à faible revenu, devons-nous dérober à nos propres responsabilités. Nous devons, pour notre part, tout mettre en œuvre pour optimiser nos atouts et promouvoir les indispensables synergies entre les différentes composantes de la vie nationale, en particulier une meilleure articulation des efforts du Gouvernement avec ceux du secteur privé et de la société civile, afin de mieux fédérer nos actions.

Je vous remercie !!!